



Paris, le 13 octobre 2014

Catherine BARATTI-ELBAZ

Maire du 12^e arrondissement

Note à l'attention de Lunise MARQUIS
Adjointe en charge de la petite enfance, de la protection de l'enfance et des familles

Chère Lunise

S'agissant de l'enfance et des familles, les priorités de la mandature seront de développer les modes d'accueil et de renforcer et structurer l'offre de services pour les familles.

Dans le 12^e arrondissement, notre objectif est la création de **500 nouvelles places en crèches d'ici la fin de la mandature.**

Vous accompagnerez notamment les **5 projets d'ores et déjà identifiés** permettant la réalisation d'environ 250 places, soit la moitié de notre objectif de mandature : **75 rue de Reuilly** (30 places en crèche associative gérée par l'ARFOG), **10 passage Driancourt** (20 places en multi-accueil), **15-17 rue Lamblardie** (69 places accueillant des enfants porteurs de handicap et 27 places en multi-accueil soit 96 places au total), **Caserne de Reuilly** (66 places en crèche municipale), **37-39 rue des Meuniers** (30 places en multi-accueil), **77 avenue du Dr Arnold Netter** (2e phase de l'opération "Debergue-Rendez-Vous" 66 places), **7 passage Brilon/10 rue Driancourt** (16 à 20 places).

Par ailleurs, l'accent devra être mis sur l'**expérimentation d'horaires décalés** correspondants au rythme de vie des familles ainsi qu'à l'**accueil des enfants en situation de handicap.**

Pour garantir un traitement égalitaire des familles dans le fonctionnement des commissions d'attribution des places en crèches, nous avons pris la décision, dès les premières semaines de la mandature, d'**anonymiser les dossiers des demandeurs.** La **commission d'attribution** continuera de se réunir dix fois par an et travaillera en toute transparence avec les professionnels de la petite enfance. L'attribution des places se fera dans le respect des principes énoncés dans le règlement intérieur, destinés à assurer une juste répartition des effectifs par tranches d'âge ainsi que la **mixité sociale nécessaire dans les établissements.**

En plus de créer de nouveaux établissements, il nous faudra **entretenir les crèches existantes** et travailler en amont avec les riverains lorsque les travaux seront conséquents. Les projets de restructuration de la **crèche Bourdan, du 43 de la rue de Picpus,** font partie des priorités de ces prochaines années.

La diversité, la complémentarité des modes d'accueil, la variété des parcours doivent s'inscrire dans notre politique globale. Ainsi, je souhaite que soit créée, dans l'Est de l'arrondissement, **un second RAM** (Relais d'assistantes maternelles) qui offrira aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Nous organiserons en outre des **réunions d'information en Mairie du 12^e sur la diversité des modes de garde**, l'accueil individuel devant être rendu plus attractif pour les familles.

Je souhaite que le 12^e, où vivent de nombreuses familles, soit un **arrondissement moteur en matière d'accompagnement dans toutes les démarches quotidiennes** mais également un **arrondissement pilote en matière d'aide à la parentalité**.

Pour cela, vous veillerez à développer et mieux structurer l'offre de services aux familles. Je souhaite par exemple que les permanences assurées au sein du **Relais informations familles** puissent évoluer en fonction des besoins exprimés par les familles du 12^e. Un travail avec la Caisse des écoles devra également être engagé afin de simplifier et mieux articuler les outils existants, notamment sur la **question de la facturation**.

Par ailleurs, l'instance du **conseil des parents** doit permettre des échanges entre les professionnels de la petite enfance, les élus et les parents. Vous accompagnerez toute initiative de cette instance permettant la participation des familles. Des rencontres régulières devront être proposées en Mairie du 12^e.

Enfin, à l'instar du « passage des tout petits » crée par le CLAP (Consultation et lieu d'accueil psychanalytique) d'autres lieux **de parole et d'écoute pour les familles du 12^e devront être créés** afin qu'un véritable dispositif d'aide à la parentalité se développe. Je souhaite en outre que vous mettiez en place une coordination d'aide à la parentalité permettant de définir des pistes de travail prioritaires pour ces prochaines années.

Vous avez toute ma confiance dans la conduite de votre mission, tout à fait essentielle compte tenu de la place des familles dans notre arrondissement.

Amitiés



Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement